



RAPPORT DE GESTION DE LA MUNICIPALITE 2016

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Les différences entre les comptes 2016 et le budget sont expliquées dans le rapport sur les comptes du boursier.

Les dettes totales s'élèvent à CHF 2'657'000.000 (plafond d'endettement accepté par le Conseil Général le 8 décembre 2016 à CHF 6'000'000.00), en diminution de CHF 112'000.00 depuis l'année dernière. La marge d'autofinancement se situe à CHF 448'597.17.

Au vu des bons résultats de l'année, des amortissements ont été consentis à hauteur de CHF 251'485.10, des réserves ont pu être réalisées pour un total de CHF 495'222.40 alors que les reprises de réserves totalisent CHF 300'090.45. Les comptes bouclent ainsi avec un total de revenus de CHF 2'973'990.23 pour un total de charges de CHF 2'972'010.11, soit un excédent de revenus de CHF 1'980.12.

La population au 31.12.2016 s'élevait à 466 habitants contre 462 au 31.12.2015.

Evénement marquant :

Elections à la Municipalité le 28 février 2016. Le Syndic Daniel Schorderet et le Municipal Gilbert Thonney ne se sont pas représentés. Les Municipaux sortants : Yvan Cherpillod, Olivier Hähni et Stéphane Thonney ont vu leur mandat renouvelé, alors que MM. Loïc Bardet et Jean Maurice Henzer ont été nouvellement élus. Seul candidat au mandat de Syndic, Olivier Hähni a été élu tacitement. Dès le 1^{er} juillet 2016, la répartition des dicastères se présente comme suit :

Hähni Olivier Syndic	Administration, finances, police, personnel communal, écoles, A.P.E.R.O. Suppléant Cherpillod Yvan. <u>Délégué</u> : CD ASIJ, CA Champ-de-Plan SA, COREB-ARBV, CIP.
Cherpillod Yvan Vice-Syndic	Eaux claires et usées, eau potable, forêts. Suppléant Thonney Stéphane. <u>Délégué</u> : CD AIEJ, SIEMV, Groupement forestier, La Forestière, auditeur AIML.
Thonney Stéphane	Routes, éclairage public, domaines communaux, place de sports, cimetière, chapelle, CCSPA (produits carnés). Suppléant Hähni Olivier. <u>Délégué</u> : ASIJ, AIEJ, Produits carnés.
Bardet Loïc	Bâtiments communaux, grande-salle, PCi, service du feu, transports publics. Suppléant Henzer Jean Maurice. <u>Délégué</u> : ASIJ, PCi, SDIS Oron-Jorat, TL, FC Jorat-Mézières.
Henzer Jean Maurice	Constructions, citernes, déchetterie, affaires sociales. Suppléant Bardet Loïc. <u>Délégué</u> : RAS, Jorat Souviens-toi, SATOM.

**13 préavis municipaux ont été présentés :**

- 2016 Rapport de gestion 2015 et les comptes 2015, acceptés le 2 juin 2016
- 2016-01 Demande de crédit de CHF 21'000.00 pour travaux de réfection et d'amélioration de routes, acceptée le 2 juin 2016
- 2016/02 «Règlement du personnel communal», accepté le 2 juin 2016
- 2016-03 Indemnités et vacations de la Municipalité, tarifs 2016-2021, acceptés le 6 octobre 2016
- 2016-04 Demande de crédit de CHF 25'000.00 pour la pré-étude de redimensionnement de la zone à bâtir et élaboration de la vision communale en la matière, acceptée le 6 octobre 2016
- 2016-05 Arrêté imposition 2017, accepté le 6 octobre 2016
- 2016-06 Autorisations générales pour la législature 2016-2021, acceptées le 6 octobre 2016
- 2016-07 Demande de crédit de CHF 1'200'000.00 pour : la construction d'un trottoir et de canalisations d'évacuation des eaux, le remplacement de conduites d'eau potable, la rénovation de la superstructure routière, compléter le réseau d'éclairage public à la route du Village, acceptée le 6 octobre 2016
- 2016-08 Règlement communal sur la distribution de l'eau, accepté le 8 décembre 2016
- 2016-09 Fixation des plafonds d'endettement et de cautionnement de la commune de Vulliens pour la législature 2016-2021, acceptée le 8 décembre 2016
- 2016-10 Budget 2017, accepté le 8 décembre 2016
- 2016-11 Demande de crédit de CHF 305'000.00 pour le déplacement des tracés des conduites d'adduction d'eau des parcelles n° 36, 39, 40, 486, 508 et 523 et d'évacuation des eaux claires et des eaux usées entre le chemin Bourg-Dessus et la route du Village, acceptée le 8 décembre 2016
- 2016-12 Demande de crédit de CHF 100'000.00 pour l'agrandissement et la fermeture du couvert situé en façade nord de la grande-salle, objet retiré par la Municipalité dans la séance du 8 décembre 2016.

1. Dans le cadre de l'administration :

Une naturalisation facilitée pour jeune étranger de la 2^{ème} génération a été accordée cette année à un jeune ressortissant portugais.

Les traitements de la Municipalité (**101.300.00**) et de l'administration (**111.301.00**) sont en hausse en raison du surplus de travail engendré par toutes les constructions en cours et leurs dossiers de plus en plus lourds, la révision de plusieurs règlements communaux et l'augmentation des mutations de la population. Le taux d'activité de la secrétaire municipale a dû être adapté en conséquence et des heures supplémentaires ont été payées au boursier et préposé au contrôle des habitants.

Les frais de réceptions et de manifestations (**111.317.00**) ont dépassé le budget de CHF 13'467.20, principalement en raison de la sortie du Conseil de fin de législature et des cadeaux pour les Municipaux sortants. En 2016, quatre nonagénaires ont été fêtés : M. Albert Cavin le 4 janvier, M^{me} Eva Thonney le 12 janvier, M^{me} Mollie Hack le 8 novembre et M. Raymond Chappuis le 22 novembre. Le doyen actuel de la commune est M. Daniel Thonney (1920).



Les discussions autour du projet de transport public passant dans notre village, ayant fait l'objet d'un sondage à fin 2014, sont toujours en négociation avec la Direction générale de la mobilité et des routes.

Les émoluments administratifs encaissés (**111.431.03**) présentent une somme de CHF 21'711.65 alors que le budget en prévoyait CHF 3'000.00. Il s'agit principalement des taxes pour les permis de construire.

La Municipalité a délivré 20 permis de construire, avec et sans enquête publique, 8 autorisations de travaux et 23 permis d'habiter ou d'utiliser.

L'intention d'établir une zone réservée a été annoncée dans la Feuille des Avis Officiels (FAO) du 7 octobre 2016 pour délier la Municipalité des obligations découlant de l'article 78 LATC (Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions) et lui permettre de refuser tout permis de construire sans aucune prétention d'indemnité. La Municipalité a décidé de mettre toutes les zones constructibles de son territoire en zone réservée afin de bloquer les constructions durant la phase d'étude et d'élaboration du nouveau Plan Général d'Affectation communal (PGA). Le règlement de la zone réservée sera mis à l'enquête publique dans la première moitié de l'année 2017.

2. Sur le plan financier :

Comme ces dernières années, les rentrées fiscales sont en hausse. Par rapport au budget, l'impôt sur le revenu (**201.400.01**) dépasse de CHF 199'212.13, l'impôt foncier (**210.402.00**) dépasse de CHF 7'226.95, les droits de mutation (**210.404.00**) et l'impôt sur les successions et donations (**210.405.00**) dépassent de CHF 79'807.55.

Les bons résultats financiers de la Commune ont des répercussions sur la facture sociale et l'alimentation au Fonds de péréquation (**220.352.00**). D'où une augmentation de notre participation par rapport au budget.

3. Domaines et bâtiments

Une redistribution d'esserts a été réalisée suite à la retraite d'un exploitant.

Des travaux de remplacement de chambres et regards sur un collecteur communal ont été exécutés au Marais.

Comme chaque année pour les forêts, le budget n'est qu'informatif, n'ayant aucune certitude sur les subventions allouées par le Canton. Les conditions météorologiques et les prix du marché du bois conditionnent fortement les résultats de ce compte. L'exploitation de nos forêts reste soutenue et l'entretien intensif (**320.314.00**). Pour les forêts protectrices, comme celle de la Tuayre, le Canton a subventionné une grande partie des déficits de coupe cette année (**320.451.08**).

600 m³ de bois ont été martelés le jeudi 9 juin 2016 ainsi qu'une autre coupe à la Tuayre pour 300 m³.

La coupe de la Tuayre a été réalisée par l'entreprise forestière Ruch. Le travail dans ces falaises est délicat et dangereux, toutefois nécessaire pour les préserver de l'effondrement dû au déracinement des gros arbres pouvant provoquer des barrages dans la rivière.

Des frênes atteints de Chalarose ont été repérés dans plusieurs endroits de la commune et abattus.

Beaucoup de travaux de sylviculture ont été réalisés par nos employés.

Une convention 2016-2019 RPT économie forestière (Réforme de la Péréquation financière et de la répartition des Tâches entre la Confédération et les cantons) a été signée avec l'Etat de Vaud pour obtenir des subventions sur les soins aux jeunes peuplements.

./.



La Forestière a renouvelé le mandat de commercialisation des bois établi en 2005 avec notre commune.

21 arbres sélectionnés sur les parcelles communales n° 364 et 114, retenus pour être protégés en tant qu'arbres-habitats « H », ont été subventionnés par l'Etat à hauteur de CHF 4'200.00.

La Municipalité a mis en œuvre la réalisation d'un nouveau plan communal des arbres et son règlement. L'ancien, datant de 1980, n'est plus valable. En conséquence, dans l'intervalle, c'est le règlement cantonal qui fait foi. Aucun abattage ne peut être réalisé sans l'autorisation de la Municipalité.

Une journée d'utilité publique pour les classes de l'Etablissement Primaire et Secondaire du Jorat a été organisée le mercredi matin 29 juin 2016. Notre employé communal a encadré les élèves pour la pose de plaquettes de bois sur le sentier de l'arboretum.

A la grande-salle, les travaux de remplacement du chauffage à mazout par un chauffage à gaz (préavis 2015/06 demande de crédit de CHF 195'000) ont été exécutés pour un coût de CHF 188'485.10 (**351.503.00**) et financés entièrement par reprise sur Fonds de réserves. Le solde de mazout a été transféré au bâtiment communal et la citerne a été mise hors service.

Un projet d'agrandissement du couvert nord de la grande-salle a été présenté au Conseil général du 8 décembre 2016, préavis 2016/12 pour une demande de crédit de CHF 100'000.00. Suite aux discussions générées lors de la présentation, la Municipalité a préféré retirer le projet.

Au collège, les infiltrations d'eau constatées au niveau de la verrière ont pu être stoppées grâce à l'adjonction d'un élément couvrant.

Le coq du clocher du collège a perdu sa queue qui a été retrouvée sur le toit de l'annexe. Elle est mise en dépôt à la salle de Municipalité en attendant une éventuelle intervention sur le clocher qui permettrait de la refixer.

Au bâtiment communal, suite au décès du locataire de l'appartement de 2 pièces n° 1 en octobre 2016, l'appartement est bloqué par la Justice de Paix jusqu'à la fin de la procédure de succession.

Le bail de l'appartement de 4 pièces n° 6 a été dénoncé au 31 décembre 2016. Des réfections seront entreprises pour une remise en location au plus vite.

L'aide cantonale et fédérale au logement (**356.451.05**) est versée pour la dernière année. Les comptes du bâtiment se portent plutôt bien et permettent une attribution de CHF 50'000.00 au fonds de rénovation (**356.380.03**)

4. Travaux

Sur nos **routes**, 9 permis de fouilles ont été délivrés pour des raccordements électriques, téléphoniques, ou de conduites de gaz ou d'eaux, principalement en relation avec de nouvelles constructions.

Les travaux d'entretien des routes (**430.314.00**) ont été plus importants que prévus à hauteur de CHF 74'926.20 pour un budget de CHF 25'000.00. Des travaux d'assainissement ont été exécutés sur le chemin herbeux DP 1031 montant de la Route du Borgeau aux champs de l'Epine et une campagne de remplacement et de traitement des regards et grilles a coûté CHF 11'862.25. L'année a été marquée par de nombreuses interventions en relations avec les chantiers de constructions en cours dans la commune et le manque de respect des règles de la part des entrepreneurs.

Le goudronnage du chemin communal d'accès aux habitations de la route du Village 43 et 45 a été entrepris (**préavis n° 2016/01**) pour un coût total de CHF 24'039.20 (**430.314.00**)



Le coût des déneigements (**430.318.00**) de la saison hivernale 2015-2016 exécutés par des tiers s'est monté à quelques CHF 10'087.95.

Deux nouveaux chemins ont été nommés dans la commune : chemin Les Jordils qui relie les 7 villas Prologis au chemin Les Brêts et le chemin Les Oches qui reliera les constructions à ériger derrière la grande-salle au chemin La Riaz.

Le Voyer des routes, M. Christophe Authier, a été remplacé par M. Sébastien Domon dès le 1er juin 2016.

La Municipalité a entrepris l'étude de la création d'un trottoir entre le chemin Les Brêts et le carrefour du centre du village (préavis n° 2016/07) comprenant l'aménagement routier et le goudronnage du cheminement piétonnier entre le chemin Les Brêts et le hameau de « La Perrile ».

Plusieurs lampes publiques (**430.314.03**) ont été réparées durant l'année, également à la halte du bus TL.

Les tarifs pratiqués pour les travaux effectués par notre employé communal au cimetière de Syens, selon convention de collaboration, ont été réactualisés.

Dans le cadre de la déchetterie, la SATOM SA à Monthey (**450.318.00**) annonce que dès le 1^{er} janvier 2016, la taxe décharge Vaud de CHF 1.85/tonne est supprimée. Par contre, le traitement des ordures ménagères passera de CHF 100.00 la tonne hors TVA à CHF 110.00 dès le 1er janvier 2017. Un agrandissement de leurs installations est en projet.

La ristourne de Vetroswiss sur la collecte de 29'080 kg de verre en 2015 a rapporté CHF 1'727.35 (**450.435.04**).

M. Gilbert Thonney quitte la Municipalité au 30 juin 2016 mais garde son activité de surveillant de la déchetterie et à la réception de l'alarme de la benne compactante. Le dicastère est repris dès le 1^{er} juillet 2016 par M. Jean Maurice Henzer.

Au sujet des égouts et de l'épuration (**460.352.06**), sur les 466 habitants recensés au 31 décembre 2016, on en dénombre 309 raccordés au SIEMV (Service Intercommunal d'Épuration des eaux usées de Mézières-Vulliens), 150 à l'AIML (Association Intercommunale Moudon-Lucens) et 8 non raccordés à une STEP.

De nombreuses nouvelles constructions sont en cours et les taxes uniques de raccordement payées (**460.434.01**) dépassent le budget de CHF 83'875.00, ce qui a motivé une attribution exceptionnelle et obligatoire de CHF 59'475.15 aux financements spéciaux.

L'année 2016 est marquée par les travaux de transformation de la STEP (station d'épuration) de Vulliens en STAP (Station de relevage des eaux usées) et le raccordement des eaux usées à l'AIML.

Les communes de Corcelles-le-Jorat et Ropraz se sont jointes au SIEMV. Le Conseil intercommunal du SIEMV a accepté en avril, les préavis nécessaires pour les raccordements de son réseau au collecteur des eaux usées (EU) de la Commune de Syens, réglant les droits de passage dans le collecteur communal de Moudon et l'entrée à la STEP de Lucens.

Quant à l'AIML, elle a accepté en mai les préavis relatifs aux raccordements du SIEMV, en qualité de cliente de leur STEP. Des modalités de raccordement et d'usage du collecteur de concentration de Moudon ont également été négociées. Les travaux de transformation de la STEP et le raccordement à l'AIML passe à l'enquête publique dans la FAO pour consultation du 25 juin au 25 juillet 2016. Les permis de construire étant délivrés, les travaux débutent en septembre 2016 pour se terminer au printemps 2017.



Un autre grand projet est à l'étude en 2016, initié en particulier par les constructions en cours et en projet dans le secteur des Brêts et leurs raccordements aux différentes conduites communales le long de la Route du Village. Il s'agit du remplacement de la conduite d'adduction d'eau et le prolongement de la conduite d'évacuation des eaux usées sur le tronçon entre le chemin Les Brêts et le Collège. Le cheminement piétonnier existant au contour de la Pérille sera goudronné et légalisé en trottoir, puis prolongé jusqu'au Collège. Une partie des eaux claires provenant du haut du village sera dirigée sur une autre conduite, évitant la saturation des conduites actuelles. Le projet est soumis au Voyer avant de faire l'objet du préavis municipal n° 2016/07 - demande de crédit de CHF 1'200'000.00 pour la construction d'un trottoir et de canalisations d'évacuation des eaux, le remplacement de conduites d'eau potable, la rénovation de la superstructure routière et compléter le réseau d'éclairage public à la route du Village qui sera adopté par le Conseil général le 6 octobre 2016.

En relation avec les constructions prévues au-dessus de la grande-salle, un préavis n° 2016/11 - déplacement des tracés des conduites d'adduction d'eau des parcelles n° 36, 39, 40, 486, 508 et 523 et d'évacuation des eaux claires et des eaux usées entre le chemin Bourg-Dessus et la route du Village est adopté par le Conseil général le 8 décembre 2016 pour un montant de crédit de CHF 305'000.00.

Lors de la séance de préparation du budget, le jeudi 20 octobre 2016, la Municipalité a décidé que les taxes annuelles pour les EU de CHF 80.00 par habitant, ne seraient plus calculées au prorata du nombre de mois de domicile dans la commune, mais pour l'année complète, quelle que soit la durée du séjour.

5. Au niveau de l'école :

Le jeudi 30 juin 2016, un rallye a été organisé par les écoles dans les forêts de Vulliens, pour les 14 classes de 3^{ème} et 4^{ème} du groupement scolaire, soit environ 280 élèves.

Au niveau de l'ASIJ (Association Scolaire Intercommunale du Jorat), l'année 2016 a été marquée particulièrement par le début de la construction du nouveau collège à Servion, une nouvelle organisation des transports scolaires mise en place dès la rentrée d'août 2016, la création d'un nouveau poste de responsable administratif, confié à M. Nicolas Deprez le 1^{er} octobre 2016, l'entrée en fonction d'un nouveau concierge au 1^{er} novembre 2016, l'inauguration d'un nouveau réfectoire fonctionnel dès le 1^{er} janvier 2017, en même temps qu'une nouvelle bibliothèque scolaire, répondant aux normes cantonales exigées et permettant la prise en charge des salaires des bibliothécaires par l'Etat. Cette bibliothèque est également publique.

En complément, 12 préavis ont été soumis au Conseil intercommunal :

- 01/2016 Comptes 2015
- 02/2016 Demande de crédit de Fr. 46'000.00 pour la pose de l'équipement pour le réseau informatique du bâtiment 1992
- 03/2016 Demande de crédit de CHF 66'000.00 pour la création d'un bureau pour l'administration de l'ASIJ au collège du Raffort
- 04/2016 Demande d'adhésion de la commune de Syens à l'ASIJ
- 05/2016 Demande de crédit de CHF 100'000.00 pour la suite de la rénovation du bâtiment 1978 au collège du Raffort
- 06/2016 Demande d'autorisation générale du Comité de direction de statuer sur les aliénations et acquisitions immobilières, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières jusqu'à CHF 50'000.00 par cas, pour la législature 2016-2021
- 07/2016 Demande d'autorisation générale de plaider, législature 2016-2021
- 08/2016 Compétence du Comité de direction pour décider des dépenses imprévisibles et exceptionnelles



09/2016	Compétence du Comité de direction pour décider des dépenses imprévisibles et exceptionnelles
10/2016	Traitements et tarifs du Comité de direction et du Conseil d'établissement de l'ASIJ pour la législature 2016-2021
11/2016	Budget 2017
12/2016	Préavis retiré
13/2016	Modification des statuts, article premier

6. Police :

11 autorisations de manifestations et 11 permis temporaires pour vente de boissons alcoolisées ont été délivrés :

En février	Loto de la Jeunesse.
En mars	Soirée disco de la Jeunesse de Vulliens
En mars	Cross Broye-Jorat organisé par la Société de Gym de Mézières.
En juin	Rock ô Jorat Festival - 10 ans de la Brasserie du Jorat.
En août	Fête nationale.
En août	Week-end parachute à Vulliens.
En août	50 ans du Drapeau de la Jeunesse.
En août	24 ^{ème} Trial des Vestiges.
En septembre	29 ^{ème} Course des Taleines
En octobre	Portes ouvertes d'automne 2016 pour la Brasserie du Jorat.
En décembre	Soirée du Nouvel-an par la société d'Abbaye.

Quelques interventions ont été nécessaires, pour des parcages ou circulation dans la forêt, infraction à la Loi sur le contrôle des habitants, feux de chantier et occupation abusive en bordures de routes.

7. Service social :

On dénombre 3 mamans de jour officielles dans notre commune œuvrant pour le réseau A.P.E.R.O. (Accueil Petite Enfance Réseau d'Oron).

Le plan canicule a été activé durant l'été. Les personnes âgées de plus de 75 ans vivant seules ont reçu les recommandations d'usage et des visites ont été organisées.

La facture sociale continue d'augmenter chaque année. La grande différence entre le budget et les comptes (**720.351.00**) provient du décompte 2015 pour lequel la Commune a dû verser la somme de CHF 93'970.00 en plus des prévisions.

8. Services industriels

112'908 m³ d'eau ont été pompés en 2016. Les ventes à l'AIEJ (Association Intercommunale des Eaux du Jorat) représentent 85'780 m³ pour un revenu communal de CHF 34'312.00 alors que la consommation locale est de 27'128 m³. La consommation moyenne par habitant est de 62.5 m³, soit 170 litres par habitant raccordé au réseau communal et par jour.

L'AIEJ a dissocié ses tarifs en 2 parts, l'une fixe et l'autre variable, pour assurer le financement de l'association.

Les travaux importants effectués en 2016 consistent à la réparation de 3 fuites d'eau, au remplacement d'une pompe au Crottet et nettoyage du réservoir du pompage, réparation de la pompe à la Tuayre et révision de 6 bornes hydrantes.



Deux études importantes sont en cours : le déplacement des conduites d'adduction d'eau et évacuation des eaux claires aux Oches (**préavis 2016-11**) et les conduites remplacées et nouvelles sous le nouveau trottoir à la route du Village (**préavis 2016-07**).

Adoption par le Conseil général du 8 décembre 2016 (**préavis 2016-08**) du nouveau règlement de distribution de l'eau, suite à la modification de la Loi sur la Distribution de l'Eau (LDE), approuvé par Cheffe du Département du territoire et de l'environnement le 20 décembre 2016.

Les analyses d'eaux périodiques effectuées par le Service de la consommation n'ont révélé aucun dépassement des normes en vigueur durant l'année. Les résultats sont affichés au pilier public et figurent sur le site internet de la commune.

SDIS, PC :

Le **SDIS** (Service de Défense Incendie et de Secours) Oron-Jorat est composé de 192 sapeurs-pompiers répartis comme suit: DPS (Détachement de Premier Secours) Mézières 26, DPS Oron 35, DAP (Détachement d'APpui) Mézières 24, DAP Oron 30, DAP Palézieux 28 et DAP Vucherens 49. L'année 2016 s'est soldée par 16 exercices pour 1'253 heures-hommes, un taux de fréquentation de 64%. Au niveau des interventions, elles représentent 57 cas dont le 65% de jour. 39% sont des incendies, majoritairement des petits cas pour 20% ou des cas moyens pour 18%. Les autres cas sont des inondations, des alarmes automatiques, pollution sur route ou sauvetage de personnes. En tout 1'147 heures-hommes sont recensées. La durée moyenne d'une intervention est de 1h38.

Au niveau de la **PC** (Protection Civile) Broye-Vully, l'effectif est de 508 personnes dont 46 Officiers et 67 Sous-officiers. En 2016 les jours de services effectués se montent à 2'686 répartis comme suit : 1'518 jours de cours de répétition, 42 jours d'interventions d'urgence et 1126 jours d'engagement au profit de tiers (manifestations) qui a demandé l'engagement de 135 personnes durant 510 jours. La Section appui de Moudon a en outre effectué la réfection du sentier de la Tuayre, permettant la réhabilitation du sentier pédestre ralliant Vucherens.

En conclusion :

La Municipalité donne décharge des comptes 2016 au Boursier et vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE VULLIENS

- Vu le rapport de gestion sur les comptes 2016 de la Municipalité
- Ouï le rapport de la Commission chargée de son étude
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

- D'accepter le rapport de gestion sur les comptes 2016 de la Municipalité

Au Nom de la Municipalité
Le Syndic
Olivier Hähni
La Secrétaire
Nicole Matti

Adopté par la Municipalité en séance du 15 mai 2017